

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 550 rendant exécutoire la délibération n° 153 bis / 6e L du 9 février 1965 portant virements de crédits au budget local, exercice 1964..

n° 550

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
9 avril 1965

Numéro JO  
n° 5 du 01/05/1965

Date du numéro  
1 mai 1965

### TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 153 bis/6e L du 9 février 1965 de l'Assemblée Territoriale portant autorisation de virements de crédits au budget local, exercice 1964.